

## Déclaration de travaux Barrage de catégorie « faible contenance »

### Articles 72 et 73 du Règlement sur la sécurité des barrages (chapitre S-3.1.01, r. 1, ci-après « RSB »)

#### Renseignements importants

Les informations rapportées dans ce formulaire font partie des renseignements demandés lorsque le propriétaire d'un barrage<sup>\*</sup> soumet une déclaration relative à la construction ou à la modification de structure d'un barrage en vertu de l'article 72 du RSB ou une déclaration relative à la démolition d'un barrage en vertu de l'article 73 du RSB, tel qu'exigé à l'article 29 de la Loi sur la sécurité des barrages applicable pour les barrages de catégorie administrative « faible contenance ».

Cette déclaration ne dispense pas le propriétaire du barrage d'obtenir, avant la réalisation de travaux, toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant notamment la Loi sur la qualité de l'environnement.

En vertu de l'article 35.8 de la Loi sur la sécurité des barrages, une sanction administrative pécuniaire d'un montant de 1 000 \$, dans le cas d'une personne physique, ou de 5 000 \$, dans les autres cas, peut être imposée à tout propriétaire d'un barrage qui :

- fournit au ministre un renseignement erroné ou un document incomplet pour l'application de la présente loi et de ses règlements;
- réalise un projet visé à l'article 29 de la loi sans avoir fourni au ministre la déclaration prévue.

#### Identification du barrage

Numéro du barrage visé par la demande (numéro X si le barrage est inscrit au <a href="#">Répertoire des barrages</a> ) :	
Numéro : X	
Coordonnées géodésiques du barrage (degrés, minutes, secondes) (NAD83) :	
Latitude :                    °                    '                    ''	Longitude :                    °                    '                    ''

#### Identification du propriétaire du barrage

Nom :	
Adresse complète :	Code postal :
Téléphone (travail) :                    Poste :	Téléphone (résidence) :
Téléphone (cellulaire) :	Courriel :

Type de déclaration	Section du formulaire à remplir
<input type="checkbox"/> <b>Construction d'un nouveau barrage</b> (article 72 du RSB)	<b>Section A</b> Cette section du formulaire doit être remplie et signée par l'ingénieur responsable des plans et devis en collaboration avec le propriétaire du barrage.
<input type="checkbox"/> <b>Modification de structure d'un barrage</b> (article 72 du RSB)	<b>(Ne pas remplir la section B)</b>
<input type="checkbox"/> <b>Démolition d'un barrage</b> (article 73 du RSB)	<b>Section B</b> Cette section du formulaire doit être remplie et signée par le propriétaire du barrage. <b>(Ne pas remplir la section A)</b>

\* L'expression « propriétaire du barrage » inclut le promoteur du projet, appellation utilisée lors d'une nouvelle construction.



## Attestation de l'ingénieur responsable des plans et devis

Je, \_\_\_\_\_ (nom en lettres moulées),  
à titre d'ingénieur responsable des plans et devis, confirme qu'à l'issue des travaux, le barrage sera ou demeurera dans  
la catégorie administrative « faible contenance ».

Signature :

Date (année-mois-jour) :

## Déclaration du propriétaire du barrage

Je, \_\_\_\_\_ (nom en lettres moulées),  
à titre de propriétaire du barrage, m'engage à aviser la Direction de la sécurité des barrages lorsque le projet de construction  
ou de modification de structure du barrage sera complété afin de mettre à jour le *Répertoire des barrages* en conformité avec  
les dispositions de l'article 7 du RSB.

Signature :

Date (année-mois-jour) :

Le déclarant doit soumettre ce formulaire par courriel à l'adresse suivante : [declarations.DSB@environnement.gouv.qc.ca](mailto:declarations.DSB@environnement.gouv.qc.ca).

## Section B

### Déclaration relative à la démolition de structure d'un barrage (article 73 du RSB)

Cette section du formulaire doit être remplie et signée par le propriétaire du barrage.

### Description des travaux projetés

Description :

Date prévue pour la réalisation des travaux (année-mois-jour) :

### Déclaration du propriétaire

Je, \_\_\_\_\_ (nom en lettres moulées),  
à titre de propriétaire du barrage, confirme que les travaux de démolition empêcheront toute remise en eau du réservoir.

Je, \_\_\_\_\_ (nom en lettres moulées),  
à titre de propriétaire du barrage, m'engage à aviser la Direction de la sécurité des barrages lorsque le projet de démolition  
du barrage sera complété afin de mettre à jour le Répertoire des barrages en conformité avec l'article 7 du RSB.

Signature :

Date (année-mois-jour) :

Le déclarant doit soumettre ce formulaire par courriel à l'adresse suivante : [declarations.DSB@environnement.gouv.qc.ca](mailto:declarations.DSB@environnement.gouv.qc.ca).